

# Histoire d'une rencontre - Retour sur *l'architexte*

Emmanuel Souchier

## Histoire d'une rencontre

Je suis entré au Centre d'étude de l'écriture (CEE) en 1982, à l'invitation d'Anne-Marie Christin, qui, après mon DEA consacré à *La lettre en son image*, avait accepté de diriger ma thèse<sup>1</sup>. Parallèlement à la thèse en cours de rédaction, je m'intéressais à ce qu'on appelait alors les « nouveaux médias ». J'ai ainsi pu présenter au Centre d'étude de l'écriture les premières créations littéraires sur Minitel que nous avons réalisées avec Laure Friedmann (*Verlaine sur vidéotex*, 1984<sup>2</sup>) avant de prendre la direction, avec Joanna Pomian, du programme de recherches *Cattleya : l'intelligence artificielle au service de l'analyse des textes* (1984-1990)<sup>3</sup> et de travailler avec

<sup>1</sup> Emmanuel Souchier, *Histoire et énonciation dans les Exercices de style de Raymond Queneau à partir de l'établissement d'une édition critique*, thèse de doctorat, UFR STD, Université Paris 7 – Denis Diderot, 1986.

<sup>2</sup> Jeu télématique créé à partir du poème de Verlaine « Le ciel est par-dessus le toit... » et diffusé par CRAC, 1984. Cf. E. Souchier, « L'atelier d'écriture. S'approprier la chair chaude des mots », dans *Les Ateliers d'écriture et l'Oulipo*, Cécile de Bary (dir.), Paris, Hermann, 2020, p. 187-205.

<sup>3</sup> Programme soutenu par Alain Giffard à la Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique (DBMIST) du ministère de l'Éducation nationale, mené

Pascal Vernus et Narmine Sadeg sur le projet de *CD-ROM sur L'Écriture hiéroglyphique égyptienne* (1995-1997<sup>4</sup>). En 1988, Anne-Marie me demanda de prendre la responsabilité de la Section *Mutations de l'écriture dans les nouveaux médias* au CEE. Et c'est elle qui, tout naturellement, me signala un an plus tard la création d'un poste proposé par le département « Formation humaine » à l'École nationale supérieure des télécommunications (ENST – Télécom Paris-Tech). Elle venait d'en recevoir l'annonce et me dit simplement : ça devrait vous intéresser ! Juste intuition !

C'est ainsi que j'ai rencontré Yves Jeanneret qui, après une dizaine d'années d'enseignement dans le secondaire, venait à peine de prendre la direction de ce département ou, plus exactement, venait d'accepter la création d'un des premiers départements de Sciences humaines et sociales au sein d'une grande école d'ingénieurs. Une gageure ! Début d'une amitié et d'une collaboration qui s'est étendue sur plus d'une vingtaine d'années. Dirigeant le départ-

dans le cadre du Centre RECI (Recherche et Enseignement de la Communication par l'Informatique) et du Centre d'étude de l'écriture, Université Paris 7 et piloté par Joanna Pomian et Emmanuel Souchier, 1984-1987. Voir la présentation du programme de recherche à l'époque : J. Pomian et E. Souchier, « Cattleya : Intelligence artificielle et critique littéraire », *Textuel*, n° 17, Université Paris 7 – Denis Diderot, 1985, p. 69-76. Voir également l'analyse *a posteriori* de ce programme : E. Souchier et J. Pomian, « Qui cause ? Qui ose ? Qui dose ? / À l'infini poème apporter une fin », *Interfaces Numériques*, vol. X, n° 3 (« Des textes au sens. Ce que les innovations technologiques ne prouvent pas », sous la direction de Sophie Anquetil et Nicole Pignier), 2021 | <https://www.unilim.fr/interfaces-numeriques/>.

<sup>4</sup> Narmine Sadeg, E. Souchier et Pascal Vernus, « Le multimédia à l'épreuve de l'écriture », *CD-ROM sur L'Écriture hiéroglyphique égyptienne*, Programme de recherche thématique Arts – Lettres – Sciences humaines sociales et multimédia, ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, CEE, Université Paris 7 – Denis Diderot, Anne-Marie Christin (dir.), novembre 1995.

tement et souhaitant lui-même reprendre la recherche, Yves me demanda de lancer et diriger un groupe de recherche pour fédérer les travaux de l'équipe, le Groupe d'analyse des pratiques de communication (GAPC). Nous avons choisi de l'ancrer dans l'espace disciplinaire des Sciences de l'information et de la communication compte tenu de la situation institutionnelle, de nos intérêts scientifiques et de la nature de nos travaux. Dans ce cadre volontairement très libre, nous avons notamment déployé nos recherches autour de la théorie des « écrits d'écran<sup>5</sup> » que je menais conjointement avec la question de « l'énonciation éditoriale<sup>6</sup> », Yves s'intéressant plus spécifiquement aux phénomènes de circulation des textes dans le corps social, à ce qu'il devait appeler la « trivialité<sup>7</sup> ». Quelques années plus tard, après que j'ai eu invité Yves à prendre contact avec Anne-Marie et à participer aux travaux du Centre d'étude de l'écriture, nous avons assumé la responsabilité scientifique du séminaire doctoral de 1997-1998 intitulé *Texte, image et nouveaux médias*. Nous souhaitions présenter les premiers éléments cohérents d'un corps de théorie naissant qui articulait l'écriture et l'informatique. Héritières des recherches que j'avais menées avec Joanna Pomian, nos propositions théoriques commençaient à prendre consistance et les premières publications

<sup>5</sup> E. Souchier, « L'écrit d'écran, pratiques d'écriture et informatique », *Communication & langages*, n° 107, vol. 1, 1996, p. 105-119, [https://www.persee.fr/doc/colan\\_0336-1500\\_1996\\_num\\_107\\_1\\_2662](https://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1996_num_107_1_2662).

<sup>6</sup> E. Souchier, « L'image du texte. Pour une théorie de l'énonciation éditoriale », *Les Cahiers de médiologie*, n° 6, décembre 1998, p. 136-146, <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-mediologie-1998-2-page-137.htm>.

<sup>7</sup> Yves Jeanneret, *Penser la trivialité. La vie triviale des êtres culturels*, vol. 1, Paris, Hermès Lavoisier, 2008 ; *Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeux de pouvoir*, Le Havre, Éditions Non Standard, 2014.

scientifiques dans *Xoana*<sup>8</sup> et le dossier « Du signe à l'écriture » de la revue *Pour la Science*<sup>9</sup>, doublées d'une série d'articles dans *Le Monde diplomatique*<sup>10</sup>, avaient donné quelque épaisseur à nos travaux.

De formation littéraire tous les deux, Yves et moi avons en commun le souci d'enraciner la recherche sur les « nouveaux médias » dans la culture et l'histoire longue et plus spécifiquement dans le champ d'une histoire communicationnelle de l'écriture. À l'articulation des Lettres et des Sciences de la communication, j'évoquerai donc l'émergence de la notion centrale d'*architexte* dans la théorie des écrits d'écrans et ses rapports avec la littérature et la science combinatoires<sup>11</sup>. Pour en saisir l'intérêt, il convient au préalable de brosser le cadre théorique général qui nous a permis de définir « le

<sup>8</sup> Y. Jeanneret et E. Souchier, « Pour une poétique de l'écrit d'écran », *Xoana*, n° 6, 1999, p. 97-107.

<sup>9</sup> E. Souchier et Y. Jeanneret, « Écriture numérique ou médias informatisés? », *Pour la Science / Scientific american*, dossier n° 33 (« Du Signe à l'écriture »), octobre 2001 – janvier 2002, p. 100-105.

<sup>10</sup> Menées dans le cadre du GAPC, chacune de ces analyses publiées dans *Le Monde diplomatique* repose sur des communications ou publications scientifiques : Y. Jeanneret et E. Souchier, « Publicité et politique », n° 489, décembre 1994 ; « Le triomphe de la politique virtuelle. Tyrannie des sondages », n° 492, mars 1995 ; « L'élection présidentielle ou la quête du Graal », n° 496, juillet 1995 ; « *Les Guignols de l'info* ou la comédie des princes », n° 497, août 1995 ; « Automates bancaires : la machine sacrée », n° 509, août 1996.

<sup>11</sup> E. Souchier, « Influences, héritages ou hybridation des savoirs. Littérature & sciences de l'information et de la communication. De Queneau à l'énonciation éditoriale en passant par l'Oulipo », dans *L'Oulipo et les savoirs*, Cécile de Bary et Alain Schaffner (dir.), *Formules – Revue des créations formelles*, n° 21, Les Presses Universitaires du Nouveau Monde, State University of New York, 2018, p. 201-222.

numérique comme écriture » et qui a fait l'objet d'un ouvrage de synthèse paru récemment<sup>12</sup>.

### **Le numérique comme écriture**

L'écriture, cette vieille compagne qui a forgé nos modes de penser, présente aujourd'hui une particularité pour le moins inattendue. Elle est en effet située au cœur des dispositifs de communication contemporains. Plusieurs raisons fondent cette remarque. La première réside dans le fait de considérer l'informatique comme une pratique d'écriture à part entière, thèse qui fait désormais largement consensus<sup>13</sup>. Les deux raisons suivantes ont trait aux *modes d'accès aux dispositifs numériques*, d'une part, et, de l'autre, aux *processus de traitement de l'information*.

Pour accéder à un Smartphone, une tablette ou un ordinateur, je mets en œuvre deux activités principales : de lecture et d'écriture. Je lis sur un écran et je *tape, swipe, glisse* ou *trace*... bref, j'écris sur un clavier. Autrement dit, je lis et j'écris ; activité duale de *lettrure*, pour reprendre le terme médiéval.

<sup>12</sup> E. Souchier, Étienne Candel, Gustavo Gomez Mejia avec la collaboration de Valérie Jeanne-Perrier, *Le Numérique comme écriture. Théories et méthode d'analyse*, Paris, Armand Colin, « Codex », 2019. Voir le compte-rendu de Jan Baetens dans « La pensée de l'écran », *écriture et image*, n° 1, 15 novembre 2020, <https://ecriture-et-image.fr/index.php/ecriture-image/article/view/19>.

<sup>13</sup> Thèse que nous avons proposée avec Joanna Pomian dès la fin des années 1980 et que nous discutons alors avec Bernard Stiegler. Voir J. Pomian et E. Souchier, « Informatique et pratiques écrivantes », *Traverses*, n° 43, *Le Génie de la ponctuation*, février 1988, p. 121-130 et « Les machines écrivantes ou l'écriture virtuelle », *Traverses*, n° 44-45, *Machines virtuelles*, septembre 1988, p. 108-119.

Ainsi la *lettrure*<sup>14</sup> régit-elle notre rapport aux médias informatisés. C'est à travers elle que nous entrons en relation avec l'univers numérique. En cela, l'écriture joue un rôle surprenant et pour le moins inattendu : elle humanise la machine !

Vous me rétorquerez – à juste titre – que l'industrie a développé depuis lors des interfaces haptiques ou auditives : les assistants personnels tels que Siri, Cortana ou la commande vocale « Ok Google », par exemple<sup>15</sup>. Certes, mais la question de l'écriture demeure. Pour le comprendre, il suffit de déplacer notre regard vers le processus de traitement de l'information réalisé par l'informatique.

Pour traiter les pratiques sociales d'un point de vue technique – ici l'échange vocal –, l'informatique doit en effet les *trans-former* en écriture (étymologi-

<sup>14</sup> Je dois à Maud Sissung, traductrice d'Ivan Illich, les retrouvailles de ce terme. Cherchant à traduire en français le mot *literacy*, elle notait alors que « le français a possédé un mot pour désigner la capacité de lire et d'écrire : la *lettrure*, terme que l'on rencontre dans les textes du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle et sous toutes les orthographes possibles, dont *letrure*, *leltreure*, *lectreure*, *lestreure*, etc. Mais il est tombé en désuétude. » (« Avant-propos » à Ivan Illich et Barry Sanders, *ABC l'alphabétisation de l'esprit populaire*, Paris, La Découverte / Montréal, Le Boréal, 1990, note \*, p. 9). J'ai repris et déployé ce terme médiéval pour caractériser la pratique d'écriture-lecture propre aux médias informatisés. Voir E. Souchier, « De la *lettrure* à l'écran. Vers une lecture sans mémoire ? », *Mnémotechnologies – texte et mémoire*, *Texte*, n° 25-26 (coord. par F. Schuerewegen), Trinity College, Université de Toronto, Canada, 2000, p. 47-68 ; « La *lettrure* à l'écran. Lire & écrire au regard des médias informatisés », *Communication & langages*, n° 174, décembre 2012, p. 85-108, <https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages1-2012-4-page-85.htm>.

<sup>15</sup> Voir Clotilde Chevet, « La voix de synthèse : de la communication de masse à l'interaction homme-machine. Dialogue avec le monde », *Communication & langages*, n° 193, 2017, p. 63-78, <https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages1-2017-3-page-63.htm> ; « Post Update Blues », *Terrain*, n° 75, 2021, <http://journals.openedition.org/terrain/22150>.

quement, les *changer de forme*). Pour ce faire, elle les *discrétise* en unités combinables et les organise en ce que Leroi-Gourhan appelait déjà des *chaînes opératoires*<sup>16</sup>. Ces *chaînes* fragmentent les activités humaines et les syntaxisent de façon à les traiter, les combiner, les reproduire au cours de son processus industriel. C'est ce que j'ai appelé la « textualisation des pratiques sociales ».

Si l'on tient compte du fait qu'il n'est pas d'activité sociale qui ne soit dorénavant traversée par le numérique, alors nous participons au plus vaste mouvement de textualisation de l'histoire ; mouvement qui métamorphose les rapports que l'Homme entretient avec son environnement et ses semblables. Avec le numérique, nous assistons à *une mise en texte de nos vies humaines* ; à *une mise en texte du monde*<sup>17</sup>. Ce phénomène relève d'une anthropologie de l'écriture. Précisons toutefois que lorsque que je considère « le numérique comme une écriture », il s'agit d'une écriture d'ordre alphabétique qui présente elle-même la particularité de *discréditer* et de *syntaxiser* les éléments qui la constituent. En cela, le numérique consacre le triomphe de l'alphabet.

C'est dans ce contexte théorique que prend place la notion d'*architexte*.

### **Histoire d'un concept : aux origines culturelles de l'*architexte***

Gérard Genette avait défini l'*architexte* comme « l'ensemble des catégories générales, ou transcendantes – types de discours, modes d'énonciation,

<sup>16</sup> André Leroi-Gourhan, *Le Geste et la parole. II. La mémoire et les rythmes*, Paris, Albin Michel, 1965, p. 27 sq.

<sup>17</sup> E. Souchier, « Mémoires – outils – langages. Vers une “société du texte” ? », *Communication & langages*, n° 139, avril 2004, p. 41-52, [www.persee.fr/doc/colan\\_0336-1500\\_2004\\_num\\_139\\_1\\_3251](http://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_2004_num_139_1_3251).

genres littéraires, etc. – dont relève chaque texte singulier ». Cherchant à ouvrir la voie à une « théorie générale des formes littéraires », il précisait alors que « l'objet de la poétique n'est pas le texte, mais l'architexte ». L'architexte est « tout ce qui met [*le texte*] en relation, manifeste ou secrète, avec d'autres textes », c'est une relation « qui unit chaque texte aux divers types de discours auquel il ressortit<sup>18</sup> ». Genette nous propose donc une méta-catégorie qui se place au-dessus du texte et l'englobe et il évoque une *relation*. L'usage que nous faisons, Yves et moi-même, du terme *architexte* dans le cadre de l'analyse des médias informatisés s'écartait très sensiblement de la définition qu'en a donné Genette.

Malgré l'emploi distinct qu'en proposait Genette, Yves souhaitait néanmoins conserver le terme d'architexte parce qu'il adorait jongler avec l'étymologie grecque. Et ce qui lui plaisait dans *l'archè* était l'idée « d'origine et commandement »<sup>19</sup>. Nous avons alors nommé architextes « les outils qui permettent l'existence de l'écrit à l'écran et qui, non contents de représenter la structure du texte, en commandent l'exécution et la réalisation<sup>20</sup> ». Dans sa thèse, Samuel Goyet a depuis revisité l'idée d'origine dans la définition de l'architexte<sup>21</sup>. Le terme « origine » présente effectivement le risque de créer un mythe possible « d'ensourcellement », c'est-à-dire de remontée vers la

<sup>18</sup> Gérard Genette, *Introduction à l'architexte*, Paris, Seuil, 1979 ; *Théorie des genres*, Paris, Seuil, 1986, p. 157.

<sup>19</sup> *Xoana*, *op. cit.*, p. 103 ; voir le « Glossaire » dans *Le Numérique comme écriture*, *op. cit.*, p. 301-302.

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> Samuel Goyet, *La Fonction éditoriale des interfaces de programmation (API) Web : entre science combinatoire et industrie du texte*, thèse de doctorat, Paris, Sorbonne Université – Celsa – Gripic, 2017, p. 479-483.



« source » supposée de l'écriture dans les dispositifs numériques. Ce risque est un effet pervers de la définition que nous n'avions pas envisagé. Contre ces « imaginaires de la source », Samuel Goyet propose de recourir à « l'énonciation éditoriale » en ce qu'elle permet de tenir compte de « la pluralité des attitudes », des différents niveaux et pratiques de lecture. Ainsi, le « code source », qui « organise les rapports entre des machines et des humains<sup>22</sup> », peut-il être traité comme une chaîne opératoire par la machine aussi bien qu'être appréhendé dans sa disposition spatiale, graphique et sémiotique par des humains. En considérant l'informatique comme une pratique écrivante à part entière, nous avons, avec Joanna Pomian, souligné cette caractéristique sémiotique fondamentale du programme informatique situé « à l'articulation de la “compréhension machine” et la “compréhension humaine” »<sup>23</sup>. L'ordinateur ne reconnaît que deux types d'impulsions électriques (marche/arrêt – oui/non) qui ont été traduites (*trans-formées*) et articulées en une écriture binaire réduite à deux signes : 0 et 1. Toutefois, lorsqu'ils sont mis en séries, ces signes destinés à la machine deviennent très rapidement illisibles pour les humains. Le texte de programmation qui est un « texte hybride » doit donc fatalement revêtir une livrée graphique afin que nous, humains, puissions l'appréhender. La question de fond ne relève donc pas d'une origine supposée de l'écriture numérique mais bien de la dimension *opératoire* de l'architexte (ce qu'il permet de faire) et de ses conditions de « lisibilité ». Autrement dit, qui sont les « lecteurs » (machiniques et humains) de cette écriture de programmation, quelles sont les conditions de lecture de

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 487.

<sup>23</sup> J. Pomian et E. Souchier, « Informatique et pratiques écrivantes », *Traverses*, n° 43, *op. cit.*, p. 121-122.

cette écriture et à quoi est-elle destinée ? Une intuition qui était du reste déjà présente dans la littérature combinatoire, bien avant que n'apparaisse le numérique. Queneau nous en offre un bel exemple lorsqu'il met avant, dans le « Mode d'emploi » des *Cent mille milliards de poèmes*, deux caractéristiques essentielles de son œuvre en focalisant son attention précisément sur le processus opératoire et l'effet créé sur la lecture<sup>24</sup>.

À quoi correspond donc la notion d'*architexte* dans l'ordre numérique ? Nous venons de voir que les dispositifs numériques sont des médias auxquels on accède grâce à la lecture et l'écriture – la *lettrure* – et qu'ils sont en outre régis par l'écriture informatique. Or, pour pouvoir agir au sein de ces dispositifs – dessiner, calculer, écrire... –, nous avons besoin de logiciels spécifiques. Ce sont ces fameux *architextes* précisément. Ces outils permettent l'action. Ainsi du traitement de texte. Il n'y a effectivement pas d'écriture à l'écran sans un logiciel qui la rende possible, l'accompagne et la formate tout à la fois. Raison pour laquelle j'avais défini l'*architexte* comme une « écriture de l'écriture<sup>25</sup> ».

On notera alors que, pour la première fois de son histoire, l'Homme a recours à des « dispositifs d'écriture écrits » pour pouvoir pratiquer une activité d'écriture. Avec « la rupture sémiotique » – rupture intervenue avec le numérique entre les supports de mémoire et d'exposition de l'écriture<sup>26</sup> –, c'est probablement l'un des phénomènes les plus importants apparus dans

<sup>24</sup> Raymond Queneau, « Mode d'emploi », *Cent mille milliards de poèmes*, Paris, Gallimard, 1960, n. p.

<sup>25</sup> E. Souchier, *Lire & écrire : éditer – des manuscrits aux écrans*, habilitation à diriger des recherches en Lettres et Sciences humaines, Université Paris 7 – Denis Diderot, 1998, p. 226 sq.

<sup>26</sup> E. Souchier, « De la *lettrure* à l'écran. Vers une lecture sans mémoire ? », *Texte*, n° 25-26, *op. cit.*, p. 47-68.

l'aventure des écritures. Et il n'est pas certain que nous soyons réellement en mesure d'envisager aujourd'hui encore toute l'ampleur du phénomène et de ses conséquences anthropologiques.

Quoi qu'il en soit, il importe de préciser que nous employons la notion d'*architexte* uniquement pour les médias informatisés. La définition que nous en donnons se distingue de celle de Genette en ce qu'elle n'est pas extérieure au texte mais qu'elle lui est consubstantielle et avant tout *opératoire* : l'architexte permet l'activité d'écriture-lecture au sein des dispositifs numériques, il la *forme* et en définit les conditions de possibilité.

C'est un concept fondamental de la pratique numérique. Il a de nombreuses implications techniques, économiques, industrielles et bien entendu culturelles, politiques ou sociales sur lesquelles nous n'aurons pas le temps de revenir ici. Mais il a également des antécédents culturels que j'aimerais évoquer, fût-ce brièvement, car ils ont participé de sa conceptualisation.

Lorsque j'ai commencé à travailler avec Yves à l'ENST, j'étais en train d'achever la rédaction d'un essai sur *Raymond Queneau* pour Denis Roche aux éditions du Seuil<sup>27</sup>. Yves était très intéressé par les rapports que Queneau entretenait avec la science, les mathématiques et la vulgarisation scientifique. Il était séduit par l'esprit encyclopédique de Queneau, la direction de *L'Encyclopédie de la Pléiade*, les recherches sur les « fous littéraires » et leur adaptation romanesque dans *Les Enfants du Limon*<sup>28</sup> et admirait le travail

<sup>27</sup> E. Souchier, *Raymond Queneau*, Paris, Seuil, « Les Contemporains », 1991, <https://www.cairn.info/raymond-queneau--9782020121590.htm>.

<sup>28</sup> R. Queneau, *Les Enfants du Limon*, Gallimard, 1938 ; *Aux Confins des ténèbres. Les fous littéraires*, Madeleine Velguth éd., Paris, Gallimard, « Les Cahiers de la NRF », 2002.

scientifique à l'œuvre dans la poétique de *Petite Cosmogonie portative*<sup>29</sup>. Les relations d'amitié tissées entre Queneau et François Le Lionnais, cofondateurs de l'Oulipo, l'enchantaient<sup>30</sup>. L'échange qu'entretenaient les deux hommes autour de la littérature, de la mathématique ou de la politique le renvoyait aux préoccupations qui avaient été les siennes lorsqu'il avait abordé, pour sa thèse, les sociabilités littéraires autour de Romain Rolland<sup>31</sup>. Au-delà, il y avait le tissage des liens affectifs et intellectuels auxquels il aspirait.

À la sortie du *Traité des vertus démocratiques*, il est resté profondément étonné par le geste intellectuel de Queneau qui proposait une articulation dialectique entre une aspiration révolutionnaire collective et une quête métaphysique personnelle<sup>32</sup>. L'association entre le militant trotskyste de *La Critique sociale* et le lecteur assidu de René Guénon lui semblait proprement incongrue. Et il s'insurgeait fort logiquement contre la posture idéologique de Guénon vis-à-vis de la vulgarisation scientifique, l'analysant d'un point de vue purement politique en refusant les conceptions « traditionnelles ». Guénon, en effet, est l'auteur d'une violente diatribe « Contre la vulgarisation »<sup>33</sup> dans laquelle il oppose la vulgarisation à la vision « traditionnelle » de l'initiation<sup>34</sup>. Au cours de l'établissement du *Traité des vertus démocratiques*,

<sup>29</sup> R. Queneau, *Petite Cosmogonie portative*, Paris, Gallimard, 1950.

<sup>30</sup> Olivier Salon, *Le Disparat François Le Lionnais. Tentative de recollement d'un puzzle biographique*, Paris, Le nouvel Attila, 2016.

<sup>31</sup> Y. Jeanneret, *Les Soleils meurent aussi. Un demi-siècle de réception de l'œuvre de Romain Rolland en France (1898-1944)*, thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université Paris III, 1982.

<sup>32</sup> R. Queneau, *Traité des vertus démocratiques*, Emmanuel Souchier éd., Paris, Gallimard, « Les Cahiers de la N.R.F. », 1993.

<sup>33</sup> René Guénon, *Initiation et réalisation spirituelle*, Éditions Traditionnelles, 1990, p. 13-18.

<sup>34</sup> Dans son « Avant-Propos » à l'édition d'*Initiation et réalisation spirituelle*, à la suite de Guénon, Jean Reyor redéfinit « la nature de l'initiation qui est essentiellement la transmission, par

j'avais signalé ce texte à Yves qui retravaillait sur la vulgarisation pour son ouvrage *Écrire la science*<sup>35</sup>. Les deux positions étaient irréductibles. L'un parlait en métaphysicien, l'autre en scientifique et vulgarisateur, c'est-à-dire en politique et en « éducateur », autrement dit, dans les termes de Guénon, en « profane »<sup>36</sup>.

Signalons néanmoins que si l'œuvre de Guénon est un intertexte fondamental pour la lecture de l'œuvre de Queneau, elle n'est toutefois pas recevable en soi et doit être contextualisée et analysée au regard des évolutions intellectuelles de l'auteur ; c'est un point que j'ai clairement souligné dans mon essai sur Queneau et qu'il me paraît essentiel de prendre en compte<sup>37</sup>. Queneau nous avait du reste clairement alertés sur le sujet en soulignant : « Ce que j'ai écrit... je ne le vois qu'au fil du temps ». Nous avons beaucoup échangé avec Yves sur ces questions complexes et passionnantes. Et nous avons, par la force des choses, évoqué notre propre statut de médiateurs et d'auteurs dans le processus éthique de réception d'une œuvre et de son accompagnement éditorial, problématique que l'on retrouve dans la vulgarisation scientifique. On ne sera donc pas surpris de retrouver « trace » de ces échanges dans nos travaux.

des rites appropriés, d'une influence spirituelle destinées à permettre à l'être qui est aujourd'hui un homme d'atteindre l'état spirituel que diverses traditions désignent comme l'"état édénique", puis de s'élever aux états supérieurs de l'être et enfin d'obtenir ce qu'on appelle indifféremment la "Délivrance" ou l'état d'"Identité Suprême" », *ibid.*, p. 8-9.

<sup>35</sup> Y. Jeanneret, *Écrire la science*, Paris, PUF, 1994.

<sup>36</sup> R. Guénon, *Initiation et réalisation spirituelle*, *op. cit.*, p. 14.

<sup>37</sup> Voir notamment « "Ce que j'ai écrit... je ne le vois qu'au fil du temps" » et « Aparté sur les lectures guénoniennes », E. Souchier, *Raymond Queneau*, *op. cit.* p. 24 sq. et 43 sq.

Ainsi, Yves ouvre-t-il *Écrire la science* sur une truculente citation de François Le Lionnais<sup>38</sup> dont l'humour combinatoire fait du reste explicitement écho à l'« Avant-propos » des *Cent mille milliards de poèmes* de Raymond Queneau<sup>39</sup> :

Notre idée était [...] d'organiser aussi fréquemment que possible des débats qui auraient été consacrés à chacun des problèmes. Lorsque notre liste a été dressée, nous nous sommes aperçus qu'avec une centaine de débats – soit deux siècles à raison d'un débat tous les deux ans – nous aurions à peu près fait le tour de la question, si toutefois la question ne s'était pas un peu transformée entre temps, bien entendu.

Avant d'employer Guénon, quelques pages plus loin, comme levier argumentatif pour défendre la vulgarisation scientifique en renvoyant le métaphysicien à « une position politique platement réactionnaire<sup>40</sup> ». Dans le même ouvrage, il emprunte au *Traité des vertus démocratiques* l'image de Camille Flammarion « emblème de la culture scientifique élémentaire, populaire et républicaine<sup>41</sup> » proposée par Queneau et reprend un passage de *Petite Cosmogonie portative* à propos de l'usage poétique du vocabulaire scientifique<sup>42</sup>.

<sup>38</sup> Y. Jeanneret, *Écrire la science*, *op. cit.*, p. 7. La citation de François Le Lionnais est extraite de la « Réunion-débat de l'Association des écrivains scientifiques de France », 22 octobre 1968.

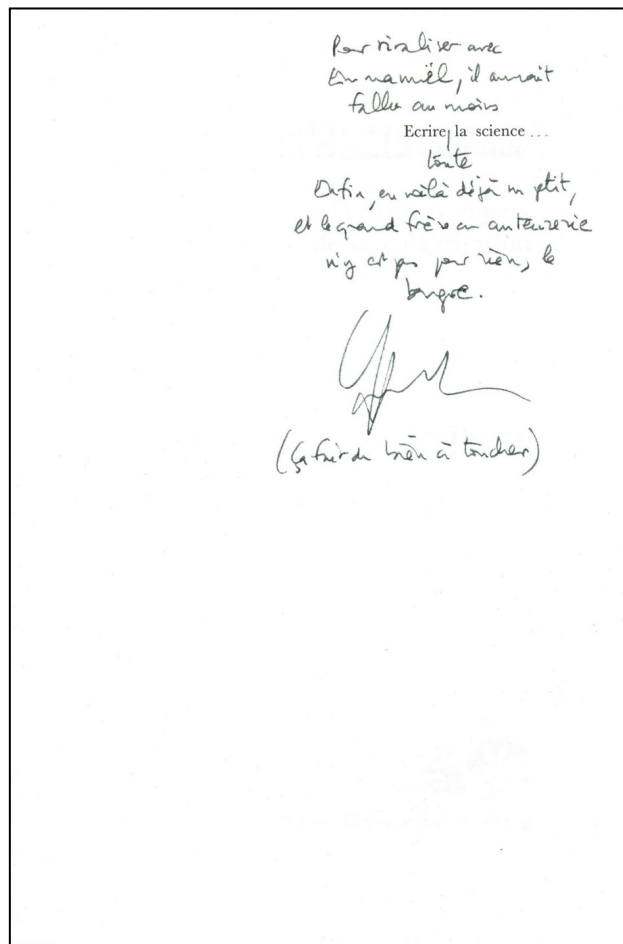
<sup>39</sup> Queneau précise en effet dans l'« Avant-propos » des *Cent mille milliards de poèmes* (1961) : « En comptant 45 s pour lire un sonnet et 15 s pour changer les volets, à 8 heures par jour, 200 jours par an, on a pour plus d'un million de siècles de lecture, et en lisant toute la journée 365 jours par an, pour 190 258 751 années plus quelques plombs et broquilles (sans tenir compte des années bissextiles et autres détails). », *op. cit.*, n. p.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 52 sq.

<sup>41</sup> *Ibid.*, note 1, p. 201 ; Raymond Queneau, *Traité des vertus démocratiques*, *op. cit.*, p. 109.

<sup>42</sup> Y. Jeanneret, *Écrire la science*, *op. cit.*, p. 105-106.

Poème auquel il fera un nouveau clin d'œil dans son essai sur *L'Affaire Sokal ou la querelle des impostures* quelques années plus tard<sup>43</sup>.



Yves était captivé par l'érudition nécessaire à l'accompagnement d'une œuvre encyclopédique comme celle de Queneau. Dans son premier essai, dont il était à juste titre très fier, il évoque cette fascination qu'il avait pour l'érudition et la relation fraternelle qui devait forger notre parcours « en auteurerie » (fig. 1).

*Fig. 1. Dédicace d'Yves Jeanneret, Écrire la science, PUF, 1994, page de « faux titre ».*

<sup>43</sup> Y. Jeanneret, *L'Affaire Sokal ou la querelle des impostures*, Paris, PUF, 1998, p. 247.

Ce contexte d'échange éclaire pour bonne part les hybridations et influences croisées entre les domaines littéraires et ceux des sciences de la communication dans l'élaboration de nos propositions théoriques sur le numérique. Lorsque nous avons cherché à définir la notion d'*architexte*, c'est lui qui me demanda, pour un séminaire, de revenir sur l'histoire de la littérature combinatoire et sur l'émergence de la relation entre la littérature et l'informatique évoquée par Raymond Queneau dès le début des années 1960.

Dans les *Entretiens avec Georges Charbonnier*<sup>44</sup>, Queneau évoque en effet quatre pistes à partir d'exemples symptomatiques : l'origine de l'Oulipo dans les *Exercices de style*, qui pose toute la question de la *variation* et celle de l'*appropriation* du champ de l'écriture par les lecteurs<sup>45</sup> ; la pensée combinatoire en littérature avec le cas de Swift cité par François Le Lionnais<sup>46</sup> ; l'histoire de la littérature combinatoire évoquée par Albert-Marie Schmidt avec les Grands rhétoriciens ; et les travaux de l'Oulipo à proprement parler dont la méthode S + 7 de Jean Lescure est devenue un classique<sup>47</sup>. Le chemin est parfaitement balisé. Queneau exprime néanmoins le désir d'aller plus loin d'un point de vue technique : « Naturellement, il faudrait qu'on ait des machines qui travaillent pour nous. Cela va venir<sup>48</sup> ». Et cela est effectivement

<sup>44</sup> R. Queneau, *Entretiens avec Georges Charbonnier*, Paris, Gallimard, 1962, p. 119-155.

<sup>45</sup> Voir la « Préface » à Raymond Queneau, *Exercices de style*, édition augmentée de texte inédits, établie et présentée par Emmanuël Souchier, Paris, Gallimard, « Folio anniversaire », 2012, p. 7-25.

<sup>46</sup> « *Le Voyage à Laputa, Balnibarbi*, etc., une machine qui permettait d'écrire mécaniquement les œuvres les plus variées », R. Queneau, *Entretiens avec Georges Charbonnier*, *op. cit.*, p. 122.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 122, 124, 125.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 151. Voir Oulipo, *Atlas de littérature potentielle*, Paris, Gallimard, « Idées », 1981.



advenu, avec l'informatique tout d'abord, puis avec le numérique et les réseaux. Mais d'une façon inattendue, industrielle et généralisée, et non pas là où il l'imaginait initialement – dans la recherche ou la création littéraire – mais dans l'univers des « écritures ordinaires<sup>49</sup> » et, au-delà, dans l'ensemble du spectre des pratiques sociales.

Présentant l'Oulipo, Queneau écrit : « Quel est le but de nos travaux ? Proposer aux écrivains de nouvelles “structures”, de nature mathématique ou bien inventer de nouveaux procédés artificiels ou mécaniques, contribuant à l'activité littéraire<sup>50</sup> ». Puis il précise que ces travaux « se placent, en principe, à l'intersection de la logique et des mathématiques, d'une part, et de la rhétorique, de la stylistique et de la poétique, de l'autre<sup>51</sup> ». Il affiche alors des préoccupations d'ordre scientifique et littéraire qu'il partage avec François Le Lionnais. Ce faisant, il fait également état de questions scientifiques liées à son époque tout en anticipant le devenir de l'informatique appliquée aux textes.

« L'intersection » des disciplines à laquelle il fait référence d'un point de vue théorique et créatif est analogue à celle que les ingénieurs ont pragmatiquement rencontrée lors de la réalisation des architextes, qu'ils l'aient théorisée ou non. Ces outils sont effectivement conçus « à l'intersection », d'une part, de la logique, des mathématiques, de l'informatique et des techniques et, de l'autre, des théories du texte et de la communication, de la linguistique à l'édition en passant par la poétique. Une telle proximité de champs et d'objets

<sup>49</sup> Daniel Fabre (dir.), *Écritures ordinaires*, Paris, POL, 1993.

<sup>50</sup> R. Queneau, *Bâtons, chiffres et lettres*, Paris, Gallimard, 1965, p. 321.

<sup>51</sup> R. Queneau, Entretiens avec Georges Charbonnier, *op. cit.*, p. 152.

scientifiques et culturels ne pouvait que nourrir la réflexion théorique autour de ces « dispositifs d'écriture de l'écriture ».

C'est donc dans cet univers culturel que nous avons élaboré la définition de l'architexte. Un univers imprégné par l'œuvre de Queneau, les travaux de l'Oulipo – qui commençaient alors à occuper le devant de la scène médiatique et littéraire –, par la science et la littérature combinatoires, elles-mêmes éclairées par les premiers grands travaux d'historiens consacrés aux « théâtres de mémoire<sup>52</sup> », une histoire dont l'informatique a également été l'héritière... Bouillonnement culturel composite dont il est parfois difficile de démêler les fils, mais qui favorisa sans aucun doute le tissage patient de ces théories émergentes et influença la formulation de cette notion d'*architexte*.

Malgré l'indéniable proximité intellectuelle et culturelle entre les univers de la création littéraire et de l'industrie du texte, il nous faut toutefois souligner une différence fondamentale de nature entre les dispositifs que nous évoquons et leurs domaines d'application. Si la notion d'architexte se distingue de l'acceptation qu'en donne Genette, elle diffère également de l'ordre littéraire et livresque en ce qu'elle est uniquement appliquée aux dispositifs numé-

<sup>52</sup> Le livre majeur de Frances Amelia Yates, *L'Art de la mémoire* sorti en 1966, est traduit chez Gallimard en 1975. Les ouvrages de Frances Yates et d'André Leroi-Gourhan faisaient partie des travaux théoriques autour desquels nous avons eu de nombreux échanges avec Anne-Marie Christin et Gérard Blanchard notamment. Voir Gérard Blanchard, « Textes, images et lieux de mémoire », *Communication & langages*, n° 28, 1975 repris et commenté par Samuel Goyet, Elsa Tadier et Virginie Vignon, exégèse mise en page par Philippe Quinton dans *Communication & langages*, n° 177, 2013, p. 3-44, <https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages1-2013-3-page-27.htm>. Voir le numéro 178 de *Communication & langages*, consacré à Gérard Blanchard (Samuel Goyet, Elsa Tadier & Virginie Vignon, dir., 2013, <https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages1-2013-4.htm>).

riques. Penser la combinatoire pour le *codex* ou pour un appareil numérique ne relève pas du même exercice ; les supports médiatiques et leurs usages ne sont tout simplement pas les mêmes.

Plusieurs aspects distinguent un architexte du dispositif combinatoire des *Cent mille milliards de poèmes* de Queneau, par exemple<sup>53</sup>. La nature du média (la matérialité du support) en premier lieu. L'ordre de la combinatoire et le registre d'activité, ensuite. Dans l'ouvrage de Queneau, le dispositif livresque réalisé par Massin (la découpe des vers dans le corps du papier et l'impression calibrée des sonnets d'une page à l'autre) permet l'effectuation combinatoire de l'œuvre. Celle-ci relève de l'ordre du *codex* : tourner l'un des vers d'un des sonnets du poème de Queneau est un geste de lecture analogue à celui qui consiste à tourner la page d'un livre ou passer à la ligne par exemple. Autrement dit, la combinatoire intellectuelle des *Cent mille milliards de poèmes* se superpose à la combinatoire matérielle du livre. Elles œuvrent de concert. Et c'est le corps du lecteur qui met en œuvre le corps du livre, comme l'a montré Elsa Tadier<sup>54</sup>. Il s'agit donc bien d'un acte de lecture incarné et effectué à travers la préhension matérielle du support livresque.

<sup>53</sup> R. Queneau, *Cent mille milliards de poèmes*, *op. cit.* Cet ouvrage a longtemps été considéré comme l'œuvre fondatrice de l'Oulipo, une antériorité qui mérite sans doute d'être réévaluée ; voir E. Souchier, « Archéologie de l'OuLiPo en *Exercices* chez Queneau. Pour une approche communicationnelle du fait littéraire », *La Licorne*, n° 100 (« 50 ans de l'OULIPO, De la contrainte à l'œuvre », sous la direction de Carole Bisenius-Penin et André Petitjean), 2012, p. 45-54.

<sup>54</sup> Elsa Tadier, *Les corps du livre – du codex au numérique. Enjeux des corporités d'une forme médiatique : vers une anthropologie communicationnelle du livre*, thèse de doctorat, Sorbonne Université – Celsa – Gripic, 2018, Chap. V, p. 331 sq.

Si le codex est essentiellement dédié à la lecture, l'outil architextuel est quant à lui dédié à l'écriture et la lecture. Il est avant tout opératoire, il permet à l'utilisateur d'engager une activité au sein du dispositif numérique. Il régit en outre les conditions de possibilités de l'écriture. Quand bien même cette activité présuppose initialement la lecture, raison pour laquelle je privilégie la dualité écriture-lecture comprise par le terme *lettrure* lorsque je parle du numérique. Par ailleurs, dans l'ordre numérique, la combinatoire de l'architexte relève du fonctionnement même de la machine. Et elle est invisibilisée par le dispositif qui la prend en charge. L'utilisateur n'en n'a pas la préhension physique. C'est un objet *abstrait*, au double sens du terme. Une abstraction qui se cache en somme. L'architexte ne propose donc pas une « structure » à l'écrivain, comme le suggère Queneau à propos de l'Oulipo, mais des outils pour « l'écrivain », pour reprendre le *distinguo* de Barthes.

Reste une dernière question susceptible d'éclairer l'un des enjeux essentiels posés par l'introduction de l'architexte au sein de nos activités d'écriture. Si cette « écriture de l'écriture » s'avère être un point de passage obligé pour toute activité numérique, elle définit également l'espace privilégié où se régulent les rapports de pouvoir entre les différents partenaires de « l'énonciation éditoriale ». Et c'est sur la suggestion d'Yves que nous avons, dans un article, relié ces deux pôles que je n'ai eu de cesse de tisser ensemble : les « écrits d'écran » et « l'énonciation éditoriale »<sup>55</sup>. Les architextes régulent effectivement ce que j'ai appelé la « polyphonie énonciative » – l'une des caractéristiques définitionnelles de « l'énonciation éditoriale » –, c'est-à-dire la pré-

<sup>55</sup> Y. Jeanneret et E. Souchier, « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran », *Communication & langages*, n° 145, sept. 2005, p. 3-15, [www.persee.fr/doc/colan\\_0336-1500\\_2005\\_num\\_145\\_1\\_3351](http://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_2005_num_145_1_3351).

sence conjointe et composite des « voix » qui s'expriment à travers toutes les dimensions matérielles et symboliques d'un média, en l'occurrence ici d'un « média informatisé ». Enjeux de pouvoir qu'il convient également d'instruire à la lumière des questions économiques et juridiques soulevées par Pascal Bué autour des phénomènes de « propriététarisation » dans les architextes et les écritures numériques<sup>56</sup>. L'enquête sur l'énonciation éditoriale dans les architextes a donc encore de beaux jours devant elle !

Sur toutes ces questions, des travaux de recherche sont en cours. Plusieurs d'entre eux ont été évoqués dans les pages qui précèdent. Il est à souhaiter que ces recherches pourront se développer à la mesure de l'importance de la vulgarisation, malgré la marginalité de son statut culturel. Elles doivent éclairer les responsables et les acteurs impliqués dans les initiatives destinées à permettre une appropriation, certes relative, mais décisive, des savoirs. En effet, la démocratie ne peut pas s'offrir le luxe de s'autoriser de ce que l'entreprise est difficile pour renoncer à la poursuivre<sup>57</sup>.

<sup>56</sup> Pascal Bué, *Architecture et réalité augmentée. Une manière d'écrire l'espace. La pensée visuelle instrumentée*, thèse de doctorat, Sorbonne Université – Celsa – Gripic, 2021, chap. 12, p. 649 sq.

<sup>57</sup> Dernières lignes du livre d'Yves Jeanneret, *Écrire la science, op. cit.*, p. 385.